Tribune : faire de la prise en charge du diabète un enjeu de société

Le diabète constitue actuellement une épidémie qui ne cesse de progresser. En France, 1,7 millions de personnes étaient traitées pour diabète en 2001. Elles sont 3,7 millions en 2015. Combien de personnes atteintes demain ?

De maladie silencieuse, le diabète s'est transformé en tueur impitoyable responsable de près de 34 000 morts par an. Gérard Raymond, Président de la Fédération constate avec regret : *« Aujourd'hui, si le diabète se porte bien… les diabétiques beaucoup moins. Le diabète, grand pourvoyeur de l'hôpital, est la première cause d'amputation (9 000/an) et la première cause de cécité avant 65 ans.»* La survenue des complications dégrade fortement la qualité de vie du patient et pèse sur l'efficience du système de soins. En effet, en France la prise en charge du diabète et des diabétiques représente un coût de 19 milliards d'euros pour l'Assurance maladie.

Comme l'explique Florence Dudouit, membre du comité stratégique : *« Nous sommes face à un vrai fléau dans la population et personne n'en parle.»* Face à cet état de fait, il nous est apparu important, nous professionnels de santé, politiques, patients, proches, institutions de nous associer à la Fédération Française des Diabétiques pour lancer **les Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques**. En effet, *« le diabète est un enjeu de société. Tout le monde est concerné »* explique Jean-Paul Delevoye. Anne Gallay pour Santé Publique France poursuit : *« L'organisation des Etats Généraux va permettre à la Fédération de s'adresser à l'ensemble des citoyens »*
Parce que la mobilisation de tous est nécessaire pour endiguer cette épidémie, la responsabilisation de chacun est indispensable. Jean-François Thébaut, ancien membre du collège de la Haute Autorité de Santé explique qu'*« il faut lutter contre la banalisation du diabète car ce n'est pas une fatalité ! »*

Cette mobilisation sera menée au plus près des territoires grâce à des réunions publiques locales, régionales et nationales qui permettront de confronter les points de vue, les besoins et les attentes des différentes parties prenantes. A cette concertation traditionnelle s'ajoutera une concertation innovante où chacun pourra contribuer participer via une plateforme www.egdiabete.fr. Toutes ces contributions permettront d'enrichir notre réflexion pour construire des propositions. Nous les porterons auprès des institutions et des décideurs politiques afin que des mesures soient prises pour améliorer la qualité de vie des patients diabétiques, leur prise en charge et faire progresser l'organisation du système de santé.

Les Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques apporteront des réponses collectives pour préserver notre système de solidarité et de répartition. Participez, mobilisez-vous à nos côtés pour faire vivre et amplifier la démocratie sanitaire.

Les Etats Généraux du Diabète et des Diabétiques

Le comité stratégique
- Alizée Agier, diabétique de type 1 et championne du monde de karaté
- *François Bourdillon, Directeur général de Santé Publique France*
- *François-Xavier Brouck, Directeur des Assurés, CNAMTS*
- *Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites, ancien Président des Maires de France,*

Ministre de la Fonction Publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire, Médiateur de la République et Président du Conseil Economique, Social et Environnemental
- Florence Dudouit, personnalité du monde économique
- Claude Evin, ancien Ministre des Affaires sociales et de la solidarité, ancien directeur de l'ARS Île-de-France, avocat à la cour
- Pierre Fontaine, chef de service de diabétologie au CHU de Lille, Président de la Société Francophone du Diabète
- Philippe Laumonier, médecin généraliste à Montreuil-sur-Mer (62)
- Barbara Le Boënnec, pharmacienne d'officine à Villeurbanne (69)
- Christian Leyrit, Président de la Commission nationale du débat public (CNDP)
- Gérard Raymond, Président de la Fédération Française des Diabétiques
- Jean-François Thébaut, ancien membre du collège de la HAS